



ELECTIONS REGIONALES 2021

Nos propositions pour l'action IAE du Conseil régional d'Île-de-France

Le Groupement Régional des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Économique (GRAFIE) a pour but de représenter le secteur de l'IAE en s'appuyant sur les membres qui le composent. Regroupant 6 réseaux, représentant près de 400 structures d'insertion en Île-de-France, ses membres sont au quotidien aux côtés de ceux et celles qui agissent contre l'exclusion en utilisant l'emploi comme un outil d'insertion.

Les 415 TPE/PME, structures d'Insertion par l'activité économique (IAE) en Île-de-France salarient près de 30 000 personnes par an¹, dans le cadre de parcours d'insertion. Elles apportent des réponses aux problématiques d'emploi, de développement économique, d'insertion et de formation des personnes sur les territoires. A travers l'offre de parcours et l'accompagnement socioprofessionnel qu'elles mettent en œuvre, elles permettent, chaque année, à 10 000 franciliens de retrouver un emploi².

En tant qu'acteurs économiques, les structures de l'IAE investissent des activités ancrées sur les territoires. Elles développent des liens avec leurs parties prenantes, dont les collectivités publiques et les entreprises, des maillons essentiels de leur action locale.

Fort de leur connaissance de l'IAE et de ses enjeux, les réseaux-membres du Grafie mettent en commun leur analyse, échangeant sur les problématiques propres au secteur. Cette dynamique au long cours nous a permis d'identifier plusieurs axes et propositions afin que le Conseil régional renforce, poursuive et amplifie les politiques inclusives en Île-de-France. Le fruit de cette mobilisation collective est à découvrir dans les pages suivantes.

¹ DIRECCTE Île-de-France. L'insertion par l'activité économique, données 2019. Service Etudes Statistiques Evaluation. Janvier 2021. Tableau 2.1

² Ibid, Tableau 10.1

I. REDUIRE LES INEGALITES TERRITORIALES EN FAVORISANT L'ACCES A L'EMPLOI POUR TOUS

En Île-de-France, le volume de l'offre d'insertion par l'activité économique reste encore insuffisant par rapport aux besoins, malgré une dynamique de croissance constatée les cinq dernières années. Les structures de l'IAE et les perspectives de création de projets constituent un levier de création d'emplois solidaires permettant de répondre aux problèmes de chômage, d'exclusion et de précarisation, qui s'aggravent avec la crise qui s'installe. Il nous semble également essentiel d'agir pour une meilleure adaptation de l'offre d'inclusion aux besoins des territoires les plus fragiles, à travers le renforcement de l'offre.

Le Conseil régional doit porter une stratégie de consolidation et de développement de l'Insertion par l'Activité Économique au niveau des territoires, afin de développer l'offre d'emplois inclusifs, de favoriser les circuits courts et la production des biens et services dont les franciliens ont besoin.

Le GRAFIE propose :

- Mobiliser un dispositif de soutien financier exceptionnel et d'accompagnement des SIAE (Structures d'insertion par l'activité économique) en difficultés économiques, en complémentarité des dispositifs déjà existants sur l'Île-de-France. La coopération avec le GRAFIE devrait être renforcée pour mieux détecter les situations et accompagner l'accès à ce dispositif de soutien exceptionnel
- Créer un fonds d'amorçage pour les SIAE, et des engagements progressifs sur trois ans, afin d'accroître l'offre d'insertion en direction de tous les franciliens, et particulièrement sur les territoires moins pourvus en structures d'insertion. Intégrer dans chacun des 26 bassins d'emploi, un représentant IAE dans les Comités territoriaux de partenariat afin de prioriser le développement de l'IAE. Faciliter l'installation de nouvelles entités inclusives par la création de foncières permettant de proposer des locaux. Soutenir l'implantation de porteurs de projets en grande couronne avec l'appui de la SEM (Société d'économie mixte) Île-de-France Investissements et Territoires
- Initier un programme régional dédié pour soutenir la création d'activités et/ou d'emploi des structures IAE/structures inclusives – qui pourraient reposer sur les axes d'intervention des programmes gamme UP (financements études, investissements, nouvelles embauches,) – ou a minima renforcer les modalités d'accès et les critères de soutien des programmes de soutien à l'emploi et de développement économique (gamme Up, Fonds invESS) pour les SIAE et structures inclusives. Accepter que la viabilité économique des projets associatifs puisse être sur le temps long, au même titre que les projets privés. Soutenir des projets d'innovation portés par des SIAE visant un équilibre à long terme, ainsi que des projets d'expérimentation
- Redéfinir les critères d'éligibilité aux appels à projets pour l'innovation, afin que l'innovation sociale y soit valorisée. Puis soutenir la phase de montée en échelle des solutions trouvées par les SIAE après la phase de recherche et expérimentation puis assurer la continuité du soutien apporté aux SIAE après la phase d'amorçage de leur innovation pour qu'elles puissent s'assurer de pouvoir ensuite proposer le produit ou le service développé à grande échelle

II. DEVELOPPER L'ACCES DES SIAE A LA COMMANDE PUBLIQUE / PRIVEE ET AUX FINANCEMENTS PAR DES AIDES CIBLES ET SPECIFIQUES

La commande publique s'impose comme un levier essentiel pour accompagner le développement du secteur de l'IAE. Le Conseil régional doit mobiliser davantage ce levier, et valoriser plus globalement l'innovation socialement responsable. Depuis 2015, l'Île-de-France connaît une vague exceptionnelle de grands travaux qui doivent s'échelonner sur les vingt prochaines années. Le GRAFIE regrette les objectifs trop limités en termes d'inclusion dans le cadre de ces opérations impulsées par des grands donneurs d'ordre, objectifs qui restent trop résiduels en comparaison des immenses retombées économiques que ces chantiers pourraient constituer pour les territoires. Face aux impératifs économiques et sociaux, la Région doit **établir un plan de relance par les achats socialement responsables, intégrant un volet dédié à l'accès des SIAE à la commande publique**. Plus largement, la Région doit impulser et accompagner une dynamique de développement des ASR (Achats socialement responsables) auprès de l'ensemble des parties prenantes, dans le cadre d'opérations structurantes.

Le GRAFIE propose :

- Accélérer la stratégie régionale d'achats socialement responsables afin qu'elle bénéficie à davantage de SIAE et de salariés en parcours :
 - Mobiliser l'ensemble des leviers de la commande publique pour un meilleur accès et amplifier le niveau de mobilisation : marchés réservés, marchés d'insertion, clauses d'insertion avec critères de performance, allotissement, optimisation du sourcing et du référencement, ...
 - Flécher la clause sociale régionale vers les SIAE dans l'ensemble des marchés et la développer dans de nouvelles activités
 - Relancer activement les modes de financements par les marchés sans publicité ni mise en concurrence, les financements par subventions et conventions
 - Mettre en place un marché réservé IAE par lycée (ou groupe de lycées géographiquement proches), dans le cadre des travaux de construction et réaménagement prévus et en cours
- Mettre en place une procédure de préparation de la rédaction des marchés dès l'émergence du besoin, afin que les SIAE puissent effectivement y répondre. Renforcer les critères de performances sociales et développer les critères de co-traitance et de sous-traitance
- Le sourcing et l'accompagnement mené par le GRAFIE peut y contribuer de manière efficace
- Mettre en relation et renforcer le travail avec les entreprises porteuses des clauses pour favoriser les coopérations avec les SIAE. Accentuer la mise en relation lors des rencontres organisées par le Conseil régional entre structures et donneurs d'ordre
- Accompagner le développement de la coopération et des groupements au sein même de l'ESS ou avec les entreprises par le lancement d'un appel à projets pour soutenir le montage et les démarches de coopérations. Valoriser davantage les efforts des entreprises, et notamment pour les PME, lorsqu'elles développent des collaborations avec les acteurs inclusifs

- Établir un plan de relance par inciter au développement des achats socialement responsables en Île-de-France, et diversifier les leviers d'accompagnement de ces projets :

- Soutenir et promouvoir l'instauration d'objectifs d'insertion auprès des acteurs jouant un rôle structurant dans le cadre des travaux et de grandes opérations économiques en Île-de-France (donneurs d'ordres, pouvoirs publics et collectivités, branches professionnelles, ...) GPE, Coupe du Monde de Rugby, les Jeux Olympiques 2024. Il nous paraît

primordiale de suivre précisément les ambitions en matière d'insertion sur ces grands chantiers

- En complémentarité des leviers des achats dans le cadre de la commande publique, la Région IdF doit mobiliser d'autres outils de financements publics (appels à projets, aides publiques aux projets et aux investissements ciblées sur des activités socialement utiles, aide à l'amorçage..), afin de soutenir les initiatives économiques de proximité intégrant une dimension d'innovation sociale

III. MOBILISER LES COMPETENCES DE LA REGION POUR SOUTENIR L'INCLUSION DURABLE DES SALARIES EN PARCOURS

Quatre axes d'intervention de la Région Île-de-France nous paraissent indispensables afin de limiter les situations d'exclusion.



Soutenir l'inclusion par la formation, par l'orientation, par la réduction de la fracture numérique et par la mobilité durable

La formation est un outil fondamental de l'IAE. Elle permet le développement des compétences des salariés en parcours d'insertion et est l'outil essentiel pour adapter les salariés de l'IAE aux évolutions permanentes des contextes économique et social, et pour faire face aux conséquences, actuelles et à venir, de la crise sanitaire.

Au-delà du soutien apporté par la Région sur le volet économique, il est nécessaire que la Région priorise la formation comme levier de retour à l'emploi, agisse contre la fracture numérique et en faveur d'une mobilité durable.

Le GRAFIE propose :

- Fluidifier l'accès des salariés en parcours d'insertion aux dispositifs de formation de la Région, à travers l'adaptation de l'offre régionale aux spécificités de l'IAE
- Associer les réseaux de l'IAE aux travaux de conception et de suivi relatifs aux dispositifs de formation aux savoirs de base et à la professionnalisation :
 - Lors des phases de consultation en amont de la définition des cahiers des charges
 - Lors de temps dédiés au pilotage et suivi des dispositifs
- Enrichir l'offre actuelle avec des projets de formation de territoire permettant l'accès au plus grand nombre de salariés de l'IAE, dans une logique de parcours de formation :
 - Créer un dispositif ad hoc complémentaire, sous forme de projets locaux de développement : une ligne spécifique dédiée à l'IAE avec un cahier des charges adapté aux publics de l'IAE et au fonctionnement des SIAE pour des besoins locaux identifiés, notamment sur les savoirs de base

- Mettre en place des chèquiers de formation pour les salariés de l'IAE, individuels ou collectifs permettant l'accès à/ou l'organisation de formations et de certifications métier

- Faire évoluer le PRIC (Plan régional d'investissement dans les compétences) vers un PRIC-IAE, qui prendrait en considération la formation et d'autres sujets vecteurs d'intégration, comme la lutte contre la fracture numérique et le développement de la mobilité durable, à partir d'une logique de diagnostic territorial mené par les acteurs

> Mettre en place une politique efficace contre la fracture numérique en Île-de-France

Étant devenues essentielles pour l'exercice de nombreux métiers, les compétences numériques sont considérées comme des savoirs de base. La digitalisation d'une majorité d'aspects de la vie quotidienne : accès à l'information, démarches administratives, accès aux droits, etc., accentue l'exclusion des personnes qui n'ont pas les clés de compétences et de langages numériques de base et/ou ne disposent pas du matériel nécessaire. La dématérialisation de la coordination des offres d'emploi des SIAE et des candidatures directes de demandeurs d'emploi, à travers la Plateforme Itou, rend cette démarche inaccessible aux potentiels candidats qui ne disposent pas d'une adresse électronique consultable régulièrement.

La crise sanitaire a rendu particulièrement visible la fracture numérique existante, et les dynamiques développées pour faire face à cette crise (télétravail, démarches à distance) aggravent cette forme d'exclusion. Dans les SIAE, un suivi partiel à distance est conditionné à la formation de tous les salariés (permanents et en parcours), à la disponibilité du matériel nécessaire et à un accès à une connexion internet suffisante. Intégrer des connaissances et des usages numériques dans le fonctionnement des SIAE représente une opportunité pour répondre à l'exclusion numérique des franciliens.

Le GRAFIE propose :

- Instaurer un dispositif régional, semblable aux Chèques numériques³, adapté et accessible à toutes les SIAE franciliennes afin de faciliter :
 - la formation des salariés permanents et en parcours d'insertion aux compétences numériques,
 - l'acquisition de matériel informatique domestique (ordinateur portable) pour les salariés en parcours
- Créer un fonds spécifique pour la digitalisation des SIAE afin qu'elles puissent se fournir en équipements et consacrer des moyens humains à l'intégration d'usages numériques à la structure
- Soutenir la mise en œuvre d'ateliers de formations du PRIC à destination des salariés en parcours, afin d'élargir l'offre de formation aux compétences numériques
- Penser le plan de lutte contre l'exclusion numérique en intégrant des mesures concernant les trois facteurs majeurs d'exclusion : manque de compétences informatiques, manque de matériel, manque de débit nécessaire à une utilisation adaptée des nouvelles technologies

³ In : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/cheque-numerique>, consulté le 01/03/2021

> Renforcer les démarches d'orientation et l'accompagnement des parcours d'accès à l'emploi

Mobiliser un financement spécifique, sur une période de 3 ans, qui serait attribué en soutien aux SIAE pour renforcer les actions et les partenariats mis en œuvre pour le renforcement des coopérations avec les employeurs sur les bassins d'emploi, et une meilleure prise en charge des différents freins à l'accès à l'emploi pour les publics. Favoriser le rapprochement entre les SIAE et les employeurs, en valorisant les compétences des salariés en insertion et l'offre de collaboration des SIAE, au niveau des actions territoriales en direction des employeurs impulsées ou associant la Région IdF

> Améliorer l'accès à une mobilité durable, facteur d'intégration sociale

La Région Île-de-France a initié en 2016 sa « révolution des transports » et a adopté depuis des budgets particulièrement importants dans la mobilité. En dépit de cette mobilisation, on constate sur le terrain qu'un des principaux freins à l'insertion est la mobilité : par manque de moyens parfois, par manque de compétences souvent. Certains parcours d'insertion sont interrompus parce que le salarié ne peut se rendre dans l'entreprise qui pourrait l'employer. Les salariés en insertion n'ont pas accès aux modes de mobilité douce par manque d'appropriation de ces moyens de transport.

Le GRAFIE propose :

- Créer un chéquier mobilité pour permettre aux salariés en parcours d'insertion d'accéder plus facilement à leur emploi et effectuer les démarches nécessaires à leur insertion durable par la prise en charge des 50% restant à leur charge
- Mise en place d'un tarif préférentiel pour les transports en commun pour les salarié.e.s en insertion, à l'instar de celui pratiqué pour les bénéficiaires du RSA

Afin d'appuyer le Conseil régional d'Île-de-France dans la mise en œuvre de ces propositions et convaincu de leur opportunité pour réussir l'inclusion pérenne des plus démunis de notre région, le GRAFIE entend jouer son rôle de partenaire et de coopérant de la Région.

Franck WITE, Président
CHANTIER école Île-de-France



Sébastien MORICEAU,
Président Fédération des
Entreprises d'insertion IDF



Tarek DAHER, Délégué
général – CNLRQ



Jean-Paul CARCELES,
Vice-président IAE
Fédération des acteurs de la soli-
darité IDF



Olivier FLAMENT, Président
COORACE Île-de-France



Mario SEEBOTH,
Président du GRAFIE

